

INTERPELLATION

Auteur Stève Delasoie, PLR, André Roduit, PDCB, et Yannick Ruppen (suppl.), PDCB
Objet Le canton a mal à sa restauration et à son hôtellerie
Date 11.03.2019
Numéro 3.0450

Les établissements touristiques tel que hôtels et restaurants de montagne sont tenus par des propriétaires privés ou des familles depuis déjà de nombreuses années. En effet, la rentabilité de cette activité est très faible : entre les coûts d'achat des bâtiments, les aménagements à faire, les normes de sécurité à respecter, les coûts en personnel, les horaires de travail difficiles, et la concurrence accrue, la marge réalisée est minime. De fait, la question de la remise d'un établissement ou d'un hébergement devient de plus en plus délicate. Les grands groupes n'investissent pas dans un secteur peu rentable, les jeunes ne voient pas l'intérêt d'un endettement important, les passionnés hésitent avant de se lancer dans une telle aventure. Si nous ne voulons pas voir fermer un à un les établissements qui accueillent depuis des années les touristes suisses et étrangers, il est grand temps d'agir.

Tel est le postulat de Benjamin Roduit déposé à Berne et que le Conseil fédéral recommande d'accepter.

Nombres de communes ont déjà également bien conscience du problème (Evolène, Sass-Fee, Bourg-St-Pierre...), dernièrement le Val de Bagnes par exemple va accorder une aide à fond perdu jusqu'à concurrence de 200'000.- et une enveloppe à taux préférentiel pour compléter et permettre peut-être à des jeunes de nos métiers d'accéder à des prêts bancaires afin de reprendre nos établissements vieillissants.

D'autres communes moins aisées que Bagnes souhaitent donner un coup de pouce à la reprise ou à la rénovation de nos établissements, d'autres encore peinent à revitaliser le cœur des villages avec des établissements remplissant un fort rôle social qui ont déjà fermé ou qui sont à la recherche de repreneurs.

Conclusion

- Le canton a-t-il conscience du problème?
- Que va/peut faire le canton pour aider à l'amélioration des conditions cadres?
- Est-il envisagé de proposer des mesures au niveau cantonal pour compléter l'aide des communes et de la Confédération?